



**HAL**  
open science

## Le rapport entre frontières de propositions et frontières prosodiques en ancien français

Julie Glikman

► **To cite this version:**

Julie Glikman. Le rapport entre frontières de propositions et frontières prosodiques en ancien français. Travaux linguistiques du CerLiCO, 2009, 22, pp.23-37. halshs-00288927

**HAL Id: halshs-00288927**

**<https://shs.hal.science/halshs-00288927>**

Submitted on 10 Oct 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Julie GLIKMAN**

Universités Paris Ouest Nanterre La Défense et Potsdam, Modyco  
julieglikman@yahoo.fr

## **Le rapport entre frontières de propositions et frontières prosodiques en ancien français<sup>1</sup>**

### **Résumé :**

*Dans cet article, nous nous sommes intéressée aux rapports prosodie – grammaire en ancien français. Nous sommes partie pour cela de l’observation des interactions entre les frontières prosodiques, telles qu’elles nous parviennent à travers la versification, et les frontières syntaxiques, dans la construction des subordinées non introduites par un marqueur morphologique, aussi appelées cas de parataxe. Nous avons ainsi pu mettre au jour l’existence d’un marqueur prosodique d’intégration : le regroupement dans une même unité prosodique peut constituer un indice de regroupement syntaxique. En revanche, même s’il est possible d’établir un lien de coïncidence entre frontières prosodiques et frontières syntaxiques, nous montrerons que la prosodie ne code pas la syntaxe en ancien français, puisque les frontières prosodiques, quel que soit leur type, peuvent correspondre à des frontières syntaxiques de différents niveaux.*

### **Abstract :**

*In this paper, we focus on the relations between prosody and grammar in Old French. For that purpose, we studied the interactions between prosodic boundaries (which can be found through versification) and syntactic boundaries, especially in the construction of paratactic subordinate clauses. Thereby, we show that the prosodic unit can be an indication of syntactic integration. However, even if it is a fact that there is some symmetry between*

---

<sup>1</sup> Je tiens ici à remercier Catherine Moreau et Frédéric Lambert pour leurs précieuses remarques et suggestions sur une première version de cet article.

*the prosodic and syntactic boundaries, we show that prosody does not encode syntax in Old French, because prosodic boundaries can correspond to different types of syntactic boundaries.*

## 1. Introduction

Étudier les rapports prosodie – grammaire en ancien français n'est certes pas chose aisée. De fait, en l'absence de documents oraux, et bien sûr de locuteurs natifs, il paraît difficile de pouvoir récupérer des indices sur la prosodie de cette époque. Il est cependant possible d'y avoir accès, bien que de manière limitée il est vrai, à travers l'étude des textes versifiés. Il faut bien évidemment garder à l'esprit le fait qu'il s'agisse là de textes écrits, de plus dans un genre codifié, et ce dès le plus ancien français. Mais, même si elle ne nous indique pas de manière précise l'ensemble de la prosodie de la langue, la versification nous fournit cependant des traces des pauses, à travers les frontières de vers et les césures. Ainsi, il nous est possible d'étudier les rapports prosodie – grammaire en interrogeant le rapport entre les indications de pauses prosodiques, à travers les frontières de vers et les césures, et la question des liens syntaxiques, à travers les frontières de propositions<sup>2</sup>.

En ce qui concerne les frontières prosodiques, on peut trouver en ancien français trois types de vers : l'alexandrin, le décasyllabe et l'octosyllabe. L'alexandrin a une césure en 6-6, le décasyllabe connaît une césure en 4-6 ou 6-4, plus rarement 5-5, et présentant une « pause d'hémistiche régulière » (Marchello-Nizia 93 : 69). Quant à l'octosyllabe, il est présenté comme étant « sans hémistiche, et avec des coupes moins nettement marquées » (Marchello-Nizia 93 : 69), la césure est donc libre et peut être très variée : 4-4, 3-5, 5-3, 2-6 ou encore 6-2.

Pour l'aspect syntaxique, nous nous sommes attachée dans le cadre de cette étude à un certain type de frontières propositionnelles. L'ancien français connaît en effet des cas de subordinées non introduites par une conjonction de subordination, aussi appelés phénomène de parataxe. Pour

---

<sup>2</sup> Le terme de *proposition* est ici employé de manière très large, à la suite de Marchello-Nizia (1978 : 34) : « unité formelle correspondant à peu près à la phrase minimale ».

interroger la notion d'unité phrastique et de lien entre les propositions, il nous a paru intéressant d'étudier comment interagissent les frontières prosodiques avec ce type de constructions qui forment une unité mais ne présentent pas de démarcation morphologique entre les propositions. Nous parlerons donc très schématiquement de frontière de proposition dans les constructions paratactiques pour désigner cet espace où commence la proposition subordonnée.

Les apports que nous espérons pouvoir retirer de cette étude pourront porter sur deux aspects. L'un des aspects concerne la question de cette construction particulière qu'est la parataxe. Nous tenterons en effet de répondre à la question de savoir si la prosodie peut servir de marqueur dans cette construction, et si oui, est-ce un marqueur nécessaire, suffisant, ou complémentaire ? D'un point de vue plus général, nous chercherons ainsi à répondre également à la question de savoir si la prosodie peut coder la syntaxe en ancien français.

## **2. Etudes sur le rapport prosodie - grammaire en ancien français**

Les études sur le sujet en ancien français sont peu nombreuses. Nous partirons ici de deux études de C. Marchello-Nizia, Marchello-Nizia (1978) « Un problème de linguistique textuelle : la classe des éléments joncteurs de propositions » et Marchello-Nizia (1993) « Parataxe et syntaxe du vers en ancien français ».

Marchello-Nizia (1978) étudie les rapports entre structure rythmique et structure syntaxique dans des textes décasyllabiques et octosyllabiques, sur des échantillonnages de trois cent propositions, tous types confondus. Elle montre ainsi que les frontières de propositions se trouvent, dans une grande majorité des cas, à des frontières prosodiques, comme la frontière de vers ou la césure :

1. « les unités syntaxiques se moulent sur les schémas rythmiques, et cela, dès l'origine également. Des relevés effectués sur des séquences de 300 propositions prises dans les textes décasyllabiques anciens donnent les résultats suivants :

- dans la *Vie de Saint Alexis*, 53 % des propositions occupent un hémistiche, 30,66 % remplissent un vers ; au total, près de 84 % des propositions coïncident avec une unité rythmique ;
- dans la *Chanson de Roland*, 51 % des propositions occupent un hémistiche, et 41,66 un vers ; au total, près de 93 % ;
- dans la *Prise d'Orange*, 38,33 % des propositions remplissent un hémistiche, 47 % un vers ; là encore, plus de 85 % des propositions coïncident avec les unités rythmiques.

Dans les textes octosyllabiques, les résultats sont comparables :

- dans le *Roman de Tristan* de Béroul, 41 % des propositions remplissent un vers, 40 % un demi-vers ; [...]

Les résultats sont clairs : en vers, et dès l'origine, dans plus de 80 % des cas, structure rythmique et structure syntaxiques coïncident. » (Marchello-Nizia 78 : 36-37)

Il y a donc correspondance entre frontières de propositions et frontières prosodiques selon ses études. Elle en tire la conclusion que la prosodie peut suffire à marquer les frontières de propositions :

2. « Et cela, au point que la césure ou la coupe peut parfois, à elle seule, servir de démarcation syntaxique » (Marchello-Nizia 78 : 37)

Ainsi, dans les cas de subordinées non introduites, ou parataxe, qui nous intéressent ici, et qui donc présentent une absence de marqueur morphologique pour introduire la proposition subordinée, c'est la frontière prosodique qui viendrait indiquer la nouvelle proposition et servirait donc de marqueur, comme dans l'exemple suivant :

3. Je vos plevis // tuz sunt jugez a mort. (*Chanson de Roland* 1058, cité par Marchello-Nizia 78 : 37)  
[*Je vous promets ils sont tous condamnés à mort*]

En se fondant sur la présence quasi nulle de la parataxe en prose, elle va jusqu'à considérer que la frontière prosodique constitue donc un marqueur nécessaire à la construction paratactique :

4. « Ce type de construction est relativement fréquent en vers [...]. Or, toujours, sans exception, la rupture syntaxique entre les deux « propositions » se situe à une coupure rythmique, fin de vers ou hémistiche. Et, il faut insister sur ce point, ces constructions paratactiques sont à peu près totalement absentes de la prose : ce qui tendrait à prouver

que *la structure du vers est bien une condition nécessaire à leur emploi.* »  
(Marchello-Nizia 78 : 37)

Dans Marchello-Nizia (1993), elle s'intéresse à nouveau au rapport entre constructions paratactiques et versification, en commençant par rappeler que « ces constructions ne se trouvent guère qu'en vers » (Marchello-Nizia 93 : 68). Il y aurait donc un lien très fort entre les deux, la présence de la parataxe semblant liée à la présence de la prosodie. A nouveau, elle constate que, dans les cas de parataxe, la frontière entre les propositions coïncide presque toujours avec une frontière prosodique :

5. « Le critère important, sinon essentiel, me semble être d'ordre rythmique. En effet, si l'on examine à quel endroit du vers se trouve l'articulation des deux propositions formant l'énoncé, on constate que dans une large majorité des cas, la suture se trouve soit à l'hémistiche, soit entre les deux vers. » (Marchello-Nizia 93 : 68)

et ce, sur toute la période de l'ancien français :

6. « Et si l'on se situe à l'autre limite temporelle d'emploi de ces constructions paratactiques en vers, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, on observe encore les mêmes contraintes rythmiques, avec suture à la coupe du vers octosyllabique, à l'hémistiche, ou à la pause entre deux vers » (Marchello-Nizia 93 : 69)

Les cas où il n'y a pas coïncidence entre frontière prosodique et frontière syntaxique seraient restreints à des contextes particuliers :

7. « les exceptions, comme l'a bien remarqué Chantal de Guérines, se limitent presque exclusivement à l'expression : *ne poet muer – ne* [ne peut s'empêcher de] + verbe au subjonctif présent [...]; remarquons que ce n'est que pour cette expression que les constructions paratactiques l'emportent nettement sur les constructions où *que* est exprimé » (Marchello-Nizia 93 : 69)

Ainsi, ces études nous apprennent qu'il existe une relation de correspondance entre les frontières prosodiques et les frontières syntaxiques, et ce au point que la prosodie puisse faire office de démarcation syntaxique, selon C. Marchello-Nizia. Nous allons pour notre part étudier à présent de plus près la nature de cette relation qui semble s'établir entre la prosodie et les constructions

paratactiques et nous demander si elle est vraiment nécessaire et/ou suffisante dans ces constructions. Nous tenterons de voir par là si la prosodie donne vraiment des indications sur la syntaxe, et si elle peut donc être considérée comme marqueur dans l'analyse syntaxique.

### 3. Analyse

Nous avons choisi, pour mener à bien cette étude, de nous appuyer sur trois œuvres de l'ancien français. Ces œuvres devaient comporter un nombre suffisamment important de constructions paratactiques pour permettre d'avoir le plus possible d'éléments de comparaison. Nous avons donc travaillé sur *La Chanson de Roland* (abrégé *Roland*), *Le Roman de Renart* (abrégé *Renart*) et *Berthe aus grans piés* (abrégé *Berthe*). Ces trois œuvres présentent en outre l'avantage de constituer un corpus assez diversifié quant au type de vers et à l'époque. *Roland* est en effet une œuvre en décasyllabes, datant environ de 1100, *Renart* est en octosyllabes et date de la fin du 12<sup>e</sup> siècle, tandis que *Berthe* est une œuvre du 13<sup>e</sup> siècle en alexandrins.

Nous avons commencé par procéder au relevé des cas de subordinées non introduites<sup>3</sup> dans ces trois œuvres puis nous avons regardé comment s'intégraient ces constructions dans la structure versifiée. Nous avons ainsi pu établir des cas de coïncidence entre frontières syntaxiques et frontières prosodiques, comme le laissaient présager les études de C. Marchello-Nizia, mais également des cas de non coïncidence.

#### *Cas de coïncidence :*

Dans *Roland*, les frontières entre les propositions paratactiques correspondent dans 90% des cas à des coupures prosodiques. On peut observer une coïncidence de frontières à la césure<sup>4</sup> (4-6), la

---

<sup>3</sup> Concernant la définition et le statut de ces subordinées non introduites, voir Glikman (2008 a et b).

<sup>4</sup> Ici et dans la suite de l'article, nous utiliserons le signe # pour désigner la frontière entre les propositions, // pour désigner la frontière prosodique que

proposition subordonnée occupant un hémistiche, la proposition régissante l'autre hémistiche :

8. N'i ad ce loi // # a l'autre ne parolt: (*Roland* 1803)  
[il n'existe pas celui = il n'y a personne [qui] ne parle à l'autre]
9. Par vos li mand // # bataille i seit justee. (*Roland* 2761)  
[par vous [je] lui commande [que] la bataille y soit livrée]

On peut également observer une coïncidence de frontière à l'échelle du vers, chaque proposition occupant un vers :

10. "Marsiliun de meie part nunciez #  
Cuntre Franceis li sui venu aider:" (*Roland* 2674)  
[annoncez à Marsile de ma part [que] je suis venu l'aider contre les français]
11. "En ceste tere n'est remés chevaler #  
Ne seit ocis o en Sebre neiét." (*Roland* 2797)  
[en cette terre il n'est resté de chevalier [qui] ne soit tué ou noyé dans l'Èbre]

Dans *Renart*, le problème est que la coupe est « libre », on a donc apparemment 100% des cas qui montrent une correspondance entre frontières prosodiques et frontières syntaxiques dans les constructions paratactiques. On trouve alors des cas de coïncidence avec différents types de coupe :

un type de coupe en 4-4 :

12. Renart set bien // # ce est li ors: (*Renart* 513)  
[Renart sait bien [que] c'est l'ours]

un type de coupe en 2-6 :

13. ce cuit // # vos n'en gouteriez. (*Renart* 823)  
[je (le) crois [que] vous n'en goûteriez pas]

un type de coupe en 3-5 :

---

constitue la césure, et le retour à la ligne entre chaque vers pour désigner la frontière prosodique indiquée par le vers.



14. "Mes or est Renart pris au laz  
 et set bien // # ce n'est mie a gas;  
 bien set // # ne se puet or desfandre:  
 a male hart le feront pandre." (*Renart* 1361-64)  
*[Mais à présent Renart est pris au collet et sait bien [que] ce n'est pas une plaisanterie ; [il] sait bien [qu'] à présent [il] ne peut pas se défendre : ils le feront pendre au gibet d'infâmie]*

Dans cet extrait, on peut également observer au vers suivant une construction paratactique avec une frontière correspondant à une coupe 2-6.

On trouve également des constructions paratactiques dans lesquelles chaque proposition occupe un vers :

15. "Tant fu sainz et religious #  
 acordees les a endous," (*Renart* 3239-40)  
*[il fut si saint et religieux [qu'il] les a accordées toutes les deux]*

Dans *Berthe*, la proportion de correspondance entre structure prosodique et structure syntaxique est moindre que dans les deux œuvres précédentes. Cependant, la frontière entre les propositions paratactiques coïncide dans tout de même 69% des cas avec une frontière prosodique. Dans 40% des cas, il s'agit d'une correspondance à la césure :

16. N'en y a un tout seul // # n'ait la table guerpie. (*Berthe* 60)  
*[il n'y en a pas un tout seul [qui] n'ait déserté la table]*
17. Je sai bien vraiment // # Tybers vous a murdrie, (*Berthe* 2186)  
*[je sais bien en vérité [que] Tibert vous a tuée]*

tandis que la frontière syntaxique correspond à la limite du vers dans 29% des cas :

18. « Quant partimes de lui, tres bien nous conmanda #  
 Ne fussiens chevalier fors de vous; ce sera, » (*Berthe* 2570-71)  
*[quand nous l'avons quitté, il nous commanda fortement [que] nous ne fussions chevalier si ce n'est que de vous, il en sera ainsi]*

Nous avons ainsi pu relever dans notre corpus un nombre important de cas de constructions paratactiques dont les frontières correspondaient à des frontières prosodiques. Cependant, comme nous l'avons annoncé, nous avons également pu relever des cas de constructions paratactiques ne présentant pas cette correspondance. Nous allons à présent étudier plus en détail dans quels types de cas les frontières prosodiques et syntaxiques ne correspondent pas, afin de voir quelles hypothèses on peut en déduire sur la construction de la parataxe et sur le rapport prosodie – grammaire en ancien français.

### ***Cas de non coïncidence :***

Les cas de non coïncidence entre frontières prosodiques et frontières de propositions paratactiques relèvent en fait de différents types de configuration.

D'une part, il peut s'agir de constructions paratactiques s'étendant sur plusieurs vers, la structure syntaxique débordant, pour ainsi dire, de la structure rythmique. Cela étant, la frontière entre les propositions paratactiques peut tout de même correspondre à la présence d'une des frontières prosodiques, et les autres frontières prosodiques peuvent également correspondre à des frontières syntaxiques, mais d'un autre type que la frontière propositionnelle, comme les frontières de groupe. On peut ainsi observer dans l'exemple (19) ci-dessous que la frontière de la subordonnée paratactique se trouve en effet à la césure, tandis que le premier vers contient le groupe nominal sujet de la première proposition. La frontière marquée par le vers correspond donc ici à une unité d'ordre inférieur à l'unité propositionnelle :

19. La reregarde des .XII. Cumpaignuns

Ne lesserat // # bataille ne lur dunt. (*Roland* 858)

*[l'arrière-garde des Douze Compagnons ne laissera [que] la bataille ne leur soit pas donnée]*

De même, dans l'exemple suivant, chaque hémistiche correspond bien à une proposition, mais deux de ces propositions s'intercalent entre les deux éléments de la construction paratactique :

20. N'i ad Franceis, // # si a lui vient juster, #

Voeillet o nun, # // n'i perdet sun edét. (*Roland* 3169)  
[il n'y a pas de français [qui], s'il vient jouter avec lui, qu'il le veuille ou non, n'y perde sa vie]

L'exemple ci-dessous montre également comment les frontières prosodiques peuvent correspondre à différents niveaux d'unités syntaxiques, de la proposition au groupe :

21. La riens qui plus le desconforte  
ce fu #, qant il vint a la porte,  
entre le fraisne et le sapin  
a veü l'oiseil saint Martin; (*Renart* 769-72)  
[la chose qui l'inquiète le plus, ce fut [que], quand il vint à la porte,  
entre le frêne et le sapin, [il] a vu l'oiseau de Saint Martin]

Ainsi, nous pouvons voir que dans ce type de configuration, la construction paratactique déborde de la simple frontière prosodique de type césure ou fin de vers en ceci que les propositions ne sont pas contiguës, ou que la proposition elle-même occupe un espace supérieur à celui délimité par le vers. Nous avons également observé que même dans ce cas, la frontière syntaxique entre les propositions correspond tout de même à la présence d'une frontière prosodique. Cela ne contredit donc pas la correspondance entre structure prosodique et construction de la parataxe. Cependant, nous avons constaté que les autres frontières prosodiques présentes dans ces exemples peuvent aussi correspondre à des frontières syntaxiques, mais de niveau différent, puisqu'il est possible d'en trouver à des frontières inter-propositionnelles, mais également intra-propositionnelles. De ce fait, on peut établir que les frontières prosodiques sont en effet susceptibles de correspondre à des frontières syntaxiques, mais qu'elles n'indiquent pas pour autant quelle est la nature de cette frontière syntaxique.

Les cas de non coïncidence entre les frontières peuvent donc être liés au fait que la construction paratactique déborde de la structure prosodique, comme nous venons de le voir, mais, d'autre part, ils peuvent aussi être liés à l'absence de frontière prosodique entre les propositions, comme C. Marchello-Nizia (93 : 69) le signalait également, qualifiant ces cas d'« exceptions ». Ainsi, à l'inverse de la configuration précédente, dans laquelle la structure syntaxique dépassait le cadre de la frontière prosodique unique, créant de ce

fait une différence de niveau syntaxique entre les différentes frontières prosodiques, dans cette configuration-ci aucune frontière prosodique n'apparaît à la frontière entre les deux propositions. De fait, l'espace délimité par les frontières prosodiques, qui donc constitue ce qu'on peut appeler une unité prosodique, englobe les deux propositions de la construction paratactique. C'est le cas lorsque les deux propositions de la construction paratactique apparaissent dans un même hémistiche, comme dans les exemples (22), (23), (24) et (25) ci-dessous :

22. Si li reis voelt, // **prez sui # por vus le face.** (Roland 295)  
*[Si le roi veut, je suis prêt à le faire pour vous ([que] je le fasse pour vous)]*
23. **Paour ai # ne vous tut,** // si me puist Dieus aidier. (Berthe 320)  
*[j'ai peur [qu'il] ne vous tue, puisse Dieu m'aider]*
24. « Tybert, » ce dist Morans, // « **garde # sor li ne fier,** (Berthe 604)  
*[Tibert, dit Moran, veille [à ce que] tu ne frappe sur elle]*
25. « Ha! rois Pepins, » fait ele, // « **je croi # mar vous vi né,**  
 Quant on me veut murdrir delez vostre costé. » (Berthe 425-26)  
*[Ah ! Roi Pépin, fait elle, je crois [que] je vous vis né pour mon malheur, quand on veut me tuer à vos côtés]*

ou lorsque l'hémistiche contient une partie au moins de l'une des propositions et la seconde, comme dans l'exemple (26) ci-dessous, dans lequel le groupe nominal sujet de « ne poet müer » se trouve dans le premier hémistiche ou dans l'exemple (27), où le premier hémistiche contient déjà le sujet de la proposition subordonnée :

26. Carles li magnés // **ne poet müer # n'en plurt.** (Roland 841)  
*[Charles le Grand ne peut s'empêcher [qu'il] n'en pleure]*
27. **Quiäs # le quant** // me caïst en la place (Roland 764)  
*[tu as cru [que] le gant me tomberait sur place ?]*

On peut dès lors observer que, contrairement à ce que suggérait C. Marchello-Nizia (1993 : 69), ce type de cas de non coïncidence ne semble pas apparaître exclusivement avec l'expression, relativement figée, *ne poet müer – ne V*. On a au contraire pu en relever avec différents types de verbes recteurs : avec *pooir müer*

évidemment, mais aussi avec *être prêt, avoir peur, garder, croire* et *cuidier*. Cela pourrait donc signifier que ce type de configuration n'est pas restreint à un type d'expression, mais possible comme mode de construction de la parataxe. En outre, on remarquera également la présence du subjonctif dans la plupart des propositions subordonnées paratactiques construites selon cette configuration, le subjonctif pouvant ici constituer un indice supplémentaire d'intégration syntaxique.

### ***Regroupement prosodique et intégration syntaxique :***

Avec l'examen de ce type de constructions, dans lesquelles les propositions paratactiques apparaissent dans une même unité prosodique, nous proposons ici de poser l'hypothèse suivante : le regroupement dans une même unité prosodique peut constituer un indice de regroupement syntaxique. Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons cherché quels autres types de structures syntaxiques peuvent apparaître dans une même unité prosodique. L'enjeu est en effet de voir si, lorsque deux propositions se trouvent regroupées dans un même hémistiche (qui constitue donc l'unité prosodique minimale), elles entretiennent toujours un lien d'intégration syntaxique, ou pas. Les résultats de ces recherches ont montré qu'on peut trouver dans un même groupe prosodique différentes structures syntaxiques, mais qui entretiennent toujours un rapport étroit entre elles. On peut en effet observer, outre les cas de parataxe mentionnés précédemment, des cas de verbes coordonnés explicitement :

28. Ne poet müer // **n'en plurt e ne suspirt.** (*Roland* 2381)  
[il ne peut s'empêcher [qu'il] n'en pleure et ne soupire]

29. Bruns se restraint, // **sache et resache ;** (*Renart* 674)  
[Brun se presse, tire et retire]

de plus, on peut voir en (28) que les verbes ainsi coordonnés sont tous les deux sous la dépendance de *pooir müer*, ce qui confirme donc qu'il s'agit de cas de coordination intra- phrastique.

Il est également possible d'observer des cas de subordination introduite :

30. « Berte, » ce diste Constance, // « **or n'est il riens que j'aie**  
Ne soit a vo comant, [...] » (*Berthe* 1414-15)  
[*Berthe, dit Constance, à présent il n'est aucune chose que j'ai [qui] ne*  
*soit à votre commandement ...*]

31. Et li rois lor respont // **bon fust c'on le fesist.** (*Berthe* 2213)  
[*et le roi leur répond [qu'il] fut bon qu'on le fisse*]

Par contre, nous n'avons pas observé de cas de « propositions indépendantes » apparaissant conjointement dans un hémistiche, ce qui vient confirmer notre hypothèse. Cette absence pourrait sembler être un résultat attendu au vu de la taille restreinte d'un hémistiche, cependant cette contrainte de taille n'empêche pourtant pas de trouver dans un même hémistiche deux propositions liées syntaxiquement. Dans l'hémistiche, on ne se trouve donc pas dans un domaine extra- propositionnel, où les deux propositions n'entretiennent qu'un rapport d'ordre textuel. Les structures syntaxiques présentes dans un même groupe prosodique sont bien toujours des structures liées syntaxiquement, par un lien intra- propositionnel, comme la subordination ou la coordination intraphrastique. Le regroupement prosodique peut donc constituer un indice de regroupement syntaxique. Toutefois, il ne permet pas pour autant de coder la nature de ce regroupement, de type subordonnant ou coordonnant, mais indique juste le fait qu'il s'agisse d'un regroupement de type intra- propositionnel.

Nous avons cependant relevé des cas semblant faire exception et contredire ainsi notre hypothèse : il s'agit des cas dans lesquels apparaît une incise de discours de type « ce dit X », comme on a pu voir par exemple en (24) :

« Tybert, » **ce dist Morans,** // « garde # sor li ne fier, (*Berthe* 604)

Cependant, ce type d'exemple ne va pas à l'encontre, selon nous, de notre hypothèse. En effet, les incises sont des éléments qui ont comme particularité de s'appuyer sur une proposition « hôte », dans laquelle elles peuvent venir s'insérer à n'importe quelle place. On reste donc en quelque sorte dans le domaine intra- propositionnel, et non dans des cas de propositions « indépendantes ».

Un autre exemple posant problème est ce qu'on peut observer au deuxième vers dans l'exemple (18) reproduit ci-dessous, avec le groupe « ce sera » en fin de vers :

« Quant partimes de lui, tres bien nous conmanda #  
Ne fussiens chevalier fors de vous; **ce sera**, » (*Berthe* 2570-71)

Le problème tient ici au fait que si on applique une césure en 6-6, on trouve dans le même hémistiche « fors de vous ; ce sera », alors que « ce sera » semble syntaxiquement non lié. Cependant, il est possible que cela ne contredise en fait pas notre hypothèse pour autant. En effet, plutôt que de proposer une césure en 6-6, selon laquelle on se trouverait alors avec deux éléments non liés dans un même groupe prosodique, il semble qu'il soit possible de lire ici une césure déplacée en 9-3, ou bien une double coupe du vers, de type 6-3-3. Ainsi, « ce sera » se situerait après une coupe forte, sorte de ponctuation conclusive du discours, mis en relief par sa position en fin de vers.

Ainsi, il nous semble que l'hypothèse selon laquelle le regroupement prosodique peut indiquer un regroupement syntaxique peut être maintenue.

#### ***Frontières prosodiques et frontières syntaxiques :***

Nous avons vu précédemment que les frontières entre les propositions dans la construction de la parataxe correspondaient à des frontières prosodiques. Il y a donc un lien de coïncidence entre frontières syntaxiques et frontières prosodiques dans ce cadre. Afin de voir si ce rapport de coïncidence est limité à la construction de la parataxe, nous allons à présent observer quels types de frontières syntaxiques peuvent correspondre aux frontières prosodiques. Comme nous l'avons rappelé au début de cet article, C. Marchello-Nizia (78 : 36-37) signalait la forte correspondance entre « structure rythmique et structure syntaxique » concernant les constructions propositionnelles d'une manière générale. Nous avons déjà pu observer ci-dessus que les frontières de vers et les césures pouvaient marquer des frontières de propositions paratactiques certes, mais aussi de groupe, comme dans l'exemple

(19) reproduit ci-dessous, dans lequel le premier vers correspond au groupe nominal sujet :

La reregarde des .XII. Cumpaignuns  
Ne lesserat // # bataille ne lur dunt. (*Roland* 858)

De même, les frontières prosodiques peuvent également marquer des frontières de propositions indépendantes ou coordonnées, ou bien sûr de propositions subordonnées introduites :

32. Li reis Marsilie esteit en Sarraguce.  
Alez en est en un verger suz l'umbre ; (*Roland* 10-11)  
[*Le roi Marsile était en Saragosse. Il est allé dans un verger à l'ombre*]

33. Piez ad copez // e les gambes ad plates, (*Roland* 1652)  
[[*Il*] a les pieds [=les sabots] coupés et [*il*] a les jambes plates]

34. Carles comandet // que face sun servise : (*Roland* 298)  
[*Charles commande que [je] fasse son service*]

Ainsi, s'il est vrai qu'on peut établir un rapport de coïncidence entre frontières prosodiques et frontières syntaxiques, il n'est pas pour autant possible de dire que la prosodie donne des indications sur la syntaxe, puisque ce rapport de coïncidence peut être de différent ordre, aussi bien pour indiquer une frontière entre deux propositions indépendantes, entre deux propositions liées, ou les limites d'un groupe nominal, par exemple. Les frontières prosodiques peuvent donc marquer des frontières syntaxiques de différentes natures et de niveaux différents : intra- ou extra-phrastique, de proposition ou de groupe... Il n'y a pas de hiérarchie dans les frontières prosodiques, c'est-à-dire qu'on ne peut pas établir de relation entre telle ou telle frontière prosodique et tel type de frontière syntaxique. C'est en cela que nous pouvons dire que la prosodie ne code pas la syntaxe en ancien français.

### ***Parataxe et versification :***

Nous venons de voir qu'il est possible d'établir un lien de correspondance entre frontières prosodiques et frontières de propositions dans la construction des subordonnées paratactiques. De plus, ces subordonnées paratactiques sont plus fréquentes en



vers qu'en prose. De ce fait, ces constructions ont souvent été associées à la présence du vers. C. Marchello-Nizia en conclut même que :

35. « la structure du vers est bien une condition nécessaire à leur emploi. »  
(Marchello-Nizia 78 : 37)

Pourtant, il est tout de même possible de relever des cas de parataxe en prose. Ces cas sont certes moins fréquents, mais il n'en reste pas moins qu'ils existent. Dans *La mort le roi Artu*, œuvre en prose du 13<sup>e</sup> siècle, donc différente des œuvres précédentes tant par le fait qu'il s'agisse de prose que par l'époque, nous avons ainsi pu relever six cas de propositions subordonnées paratactiques, dont nous donnons ci-dessous quelques exemples :

36. car il set bien #, se la reine le set, ele l'en savra maugré si grant a son escient qu'il ne trouvera jamés pes envers li. (*Artu* 14;20-22) (narration)  
*[car il sait bien [que], si la reine le sait, elle lui en voudra tellement à son avis qu'il ne trouvera jamais de paix envers elle]*

37. car je sai bien #, se je l'eüsse mandé, il i fust venuz volentiers et debonement (*Artu* 186, 45-46)  
*[car je sais bien [que], si je l'avais demandé, il y serait venu volontiers et gentiment]*

38. Dame, font il, ne vos esmaiez onques; sachiez # nos deffendrons bien ceste tor encontre Mordret, se il est tiex qu'il la veille asalir, (*Artu* 142, 36-39)  
*[Dame, font-ils, ne vous effrayez pas, sachez [que] nous défendrons bien cette tour contre Mordred, s'il est tel qu'il veut l'assaillir]*

Pour faire une brève analyse de ces cas, signalons que sur les six cas relevés, cinq apparaissent en discours direct, un en narration. On remarque également dans une partie des exemples la présence d'une proposition hypothétique introduite par « se ».

Le fait qu'on puisse relever des cas de subordonnées paratactiques en prose semble bien montrer qu'il faut considérer cette construction comme possible dans la langue. Elle ne serait donc pas liée uniquement à une structure particulière, le vers, mais doit être analysée comme faisant partie de la langue, puisqu'elle reste possible et surtout compréhensible en prose. Il faut peut-être

chercher d'autres explications au fait qu'elle y soit, il est vrai, beaucoup moins fréquente. On pourrait penser par exemple au fait que la prose est un genre plus tardif que le vers<sup>5</sup>. On pourrait également supposer, plutôt qu'un rapport à la versification, un rapport à l'oralité, les cas de parataxe en prose apparaissant majoritairement en discours direct. Cette baisse de fréquence pourrait aussi avoir un lien avec le rapport à la norme, le genre prose étant considéré comme un genre plus 'normé'.

Quelles que puissent être les tentatives pour expliquer la diminution de fréquence de la parataxe en prose, il n'en reste pas moins qu'on ne peut pas dire, selon nous, que le vers soit une condition nécessaire et suffisante à sa réalisation, du fait de l'existence d'exemples en prose, malgré leur nombre peu élevé. Cependant, il est vrai que les frontières prosodiques, bien qu'elles ne codent pas la syntaxe, peuvent servir de marqueur de limite entre proposition. La coïncidence entre frontières prosodiques et frontières syntaxiques dans la construction de la parataxe en vers pourrait donc être considérée comme un facteur favorisant son emploi. La présence de la parataxe nécessiterait ainsi peut-être d'une manière ou d'une autre une sorte d'aide à la démarcation des propositions, cette démarcation étant indiquée en prose par d'autres moyens, comme on a pu le voir par exemple avec la présence d'une proposition hypothétique introduite, la frontière entre les propositions se trouvant de fait marquée par la conjonction *se* introduisant la proposition hypothétique.

#### **4. Bilan**

À la suite de C. Marchello-Nizia, nous avons pu voir dans cet article qu'il peut exister une coïncidence entre frontières prosodiques et frontières syntaxiques, en particulier dans la construction des subordonnées paratactiques. Cependant, nous avons également pu voir qu'il existait des cas de non coïncidence et que ce phénomène de coïncidence entre frontières n'est pas limité ni à la construction des subordonnées paratactiques, ni même

---

<sup>5</sup> On trouve cependant des cas de parataxe plus fréquemment dans les textes en vers tardifs également, comme dans les Miracles. Ceux-ci sont toutefois souvent considérés comme archaïsants.

à la structure propositionnelle elle-même. Il peut aussi y avoir coïncidence entre frontières prosodiques et frontières syntaxiques intra-propositionnelles, au niveau des groupes.

Nous sommes également arrivée à la conclusion que la présence du vers n'est pas une condition nécessaire et suffisante à la présence de la parataxe. Il nous semble en effet que la structure versifiée ne suffit pas à expliquer la construction paratactique. Le fait de la considérer comme une condition nécessaire et suffisante à son emploi ne permet pas, en effet, d'expliquer pourquoi il en existe tout de même des exemples en prose, même si ceux-ci sont peu nombreux, ni pourquoi, inversement, la construction paratactique n'apparaît pas plus fréquemment en vers. Ainsi, la parataxe ne doit pas, selon nous, être analysée comme une construction particulière liée à la structure du vers, mais bien comme une construction faisant partie de la langue, et il faut chercher ailleurs des explications supplémentaires à son emploi.

Nous avons de plus pu mettre à jour dans cet article l'existence d'un indice prosodique de regroupement syntaxique. En effet, l'englobement dans une même unité prosodique peut constituer un indice de regroupement syntaxique, qui, s'il n'indique pas exactement la nature de ce lien, montre qu'il existe un rapport intra-phrastique entre les éléments ainsi regroupés. D'autre part, nous avons également pu montrer que, bien qu'il soit vrai qu'il existe un rapport de coïncidence entre frontières prosodiques et frontières syntaxiques, cette coïncidence peut concerner des éléments de natures diverses. Ainsi, comme nous l'avons dit ci-dessus, il n'existe pas de hiérarchie entre les frontières prosodiques de différents types, selon laquelle telle frontière prosodique correspondrait à telle frontière syntaxique, intra- ou extra-propositionnelle. Notre étude montre donc que la prosodie ne suffit pas à coder la syntaxe en ancien français.

Cette analyse sur les rapports prosodie – grammaire en ancien français rejoint donc les résultats de l'analyse sur le français moderne de Avanzi & Lacheret (à par.), tant sur l'idée d'un indice de regroupement que sur les indications que peut fournir la prosodie pour l'analyse syntaxique. Selon cette étude, la prosodie ne code pas la syntaxe en français moderne ; on peut envisager que le regroupement dans une même unité prosodique peut constituer un indice de regroupement syntaxique, mais la présence de pauses

ne permet pas d'indiquer le lien syntaxique. Que ce soit en ancien français ou en français moderne, la prosodie ne code pas la syntaxe, il faut donc avoir recours à d'autres indices pour analyser les rapports syntaxiques.

## **Bibliographie**

- AVANZI, Mathieu & LACHERET, Anne, à par., « Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ? L'exemple des périodes asyndétiques en français parlé ». Actes du colloque *La parataxe*, Neuchâtel, 12-15 février 2007.
- GLIKMAN, Julie, à par., « Peut-on établir des critères formels de reconnaissance de la parataxe : l'apport de l'ancien français. » Actes du colloque *La Parataxe*, Neuchâtel, Suisse, 12-15 février 2007.
- GLIKMAN, Julie, 2008a, « Les complétives non introduites en ancien français. », *Evolutions en français, Etudes de linguistique diachronique*, B. Fagard, S. Prévost, B. Combettes & O. Bertrand (éds), 105-118.
- GLIKMAN, Julie, 2008b, « Les subordonnées asyndétiques en ancien français », Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08, J. DURAND, B. HABERT & B. LAKS (éds), Paris, Institut de Linguistique Française, 225-240.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane, 1978, « Un problème de linguistique textuelle: la classe des éléments joncteurs de propositions », *Études de syntaxe du moyen-français, Actes du Colloque de Metz*, R. MARTIN (éd.), Paris, Klincksieck, 33-42.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane, 1993, « Parataxe et syntaxe du vers en ancien français », *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*, I. PERRIN (éd.), Louvain-Paris, Peeters, 63-71.

## **Corpus**

- ADENET LE ROI, *Berte aus grans piés*. A. HENRY (éd.), Bruxelles, P U de Bruxelles, 1963.
- La Mort le Roi Artu*. J. FRAPPIER (éd.), Genève, Droz, 1996.
- La Chanson de Roland*. C. SEGRE (éd.), Genève, Droz, 2003.
- Le Roman de Renart*, M. ROQUES (éd.), Paris, Champion, 2007.

